

Communiqué interne

DESTINATAIRES : Employés, psychiatres et partenaires de la DPSMD
EXPÉDITEUR : Lucie Germain, chef de service
DATE : 28 avril 2020
OBJET : Critères d'admission au SNT COVID-19

Comme vous le savez, un site non traditionnel (SNT) COVID-19 a ouvert ses portes le 25 avril dernier afin d'accueillir des usagers de la Direction du programme santé mentale et dépendance (DPSMD) diagnostiqués positifs à la COVID-19.

Au maximum de notre capacité d'accueil, ce sont 21 usagers qui seront hébergés au SNT-COVID-19.

Si vous avez un usager à nous référer, s'il vous plait communiquer au :

514 863-9532 ou 514 863-9529

8 h à 20 h - 7 jours sur 7

Les usagers que nous accueillons au SNT-COVID-19 ne doivent pas nécessiter de soins de santé particuliers et, si leur condition de santé venait à se détériorer et que des soins supplémentaires devenaient nécessaires, ils seraient déplacés vers l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé.

Merci de votre habituelle collaboration,



Lucie Germain
Chef de service de la DPSMD
Responsable de la gestion des lits



Brigitte Tremblay
Coordonnatrice DPSMD